



L'assureur de toute une vie

Paris, le 20 juillet 2012

COMMUNIQUE

Succès du paiement du dividende 2011 en actions

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société, réunie le 29 juin 2012, a approuvé le dividende proposé au titre de l'exercice 2011, soit 0,77 € par action, et a décidé que chaque actionnaire pourrait opter pour le paiement du dividende soit en numéraire soit en actions nouvelles de la Société.

L'option pour le paiement du dividende en actions nouvelles, qui pouvait être exercée du 3 juillet 2012 au 17 juillet 2012 inclus, a largement retenu l'intérêt des actionnaires de la Société, notamment ses actionnaires de référence (la Caisse des dépôts et consignations, Sopassure et l'Etat) : 86,2 % des droits à dividende ont été exercés en faveur du paiement en actions.

Cette opération se traduit par la création de 49 348 883 actions nouvelles, soit une augmentation du capital de 8,31 %. Leur livraison et admission aux négociations sur le marché NYSE Euronext Paris interviendront à compter du 24 juillet 2012. Ces actions nouvelles, qui portent jouissance au 1^{er} janvier 2012, seront assimilables aux actions ordinaires de la Société déjà admises aux négociations sur le marché NYSE Euronext Paris (Compartiment A – code ISIN FR0000120222). Le dividende en numéraire sera également versé à compter du 24 juillet 2012.

A l'issue de cette opération, le capital social sera composé de 643 500 175 actions de 1 euro de nominal.

Contacts Presse :

Florence de MONTMARIN
☎ 01 42 18 86 51
Tamara BERNARD
☎ 01 42 18 86 19
E-mail : servicepresse@cnp.fr

Contacts Investisseurs et Analystes :

Jim ROOT
☎ 01 42 18 71 89
Annabelle BEUGIN-SOULON
☎ 01 42 18 83 66
Jean-Yves ICOLE
☎ 01 42 18 94 93
E-mail : infofi@cnp.fr